Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le 21/10/2026
ID : 083-200031623-20261014-5242026-DE

Parc naturel régional de la Sainte-Baume

DELIBERATION

COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-six, le quatorze octobre, à quatorze heures trente, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du six octobre deux mille vingt -six, s'est réuni en session ordinaire à Signes sous la Présidence de Monsieur Ollivier ARTUPHEL.

Objet : Installation des délégués titulaire et suppléant de la commune de Pourrières

Délibération n° : 524-2026

Nombre de membres en exercice : 38
Nombre de voix des membres en exercice : 70
Nombre de membres présents : 32
Nombre de membres représentés (pouvoirs) : 4
Nombre de voix exprimées : 64
Nombre de membres excusés, absents : 2

Secrétaire de séance : Jean-Yves DOLISI

Présentes, Présents :

Laurence BRULEY	Henri BERGE	Franck NICCOLETTI
Bruno AYCARD	Hervé MICHAUT	Ollivier ARTUPHEL
Philippe SCHELLENBERGER	Pascal ROYER	Mikaël SCHNEIDER
Caroline ESPITALIER	Léo MANESSE	Carine PAILLARD
Blandine MONIER	Michèle OLIVER	Jean -Paul DANIEL
Jean-Michel CROMBEZ	Valérie BETTINGER	Ninuwé DESCAMPS
Myriam RIQUENA	Georges LUVERA	Jérôme TESSON
Georges BOTELLA	Jacqueline BOUYAC	Marie-Laure PONCHON
Roger ANOT	Caroline SANTINI	Didier CHAMPION
Patrice TONARELLI	Jérémie FABRE	Claude FABRE
		Jean-Yves DOLISI (commune et EPCI)

Représentées, Représentés (pouvoirs) :
Lyne FRICKER, déléguée de la commune de Roquevaire a donné pouvoir à Laurence BRULEY, déléguée de la commune d'Auriol,
Marc LORIOL, délégué du Département du Var a donné pouvoir à Marie-Laure PONCHON, déléguée du Département du Var,
Véronique MIQUELLY, déléguée du Département des Bouches-du-Rhône a donné pouvoir à Marie-Laure PONCHON, déléguée du Département du Var,
François DE CANSON, délégué de la Région SUD Provence-Alpes-Côte-d'Azur a donné pouvoir à Georges BOTELLA, délégué de la Région SUD Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le
ID : 083-200031623-20261014-5242026-DE

Excusées, Excusés :
Jérôme ISNARD, Didier RÉAULT.

Etaient également présentes, présents :
Marc GARINEAUD, délégué de la commune de Pourcieux ; Philippe HERON, délégué de la commune de Pourrières ; Nathalie ROUX, déléguée de la commune de Rougiers ; Christelle MORERO, déléguée de la commune de Saint-Maximin la Sainte-Baume ; Michel ALLISIO, délégué de la commune de Tourves ; Marie - Georges CRUCIANI, déléguée de la commune de Ceyreste ; Sylvie GUIGONNET, Présidente du Conseil Citoyen du Parc ; Fabienne EVANS, chargée de mission à la Direction de la Biodiversité et de la Mer, Service Biodiversité, Parcs et Territoires Ruraux de la Région SUD Provence-Alpes-Côte-d'Azur ; Philippe SUSINI, technicien du Département des Bouches-du-Rhône ; Jean-Luc SOZEDDE, technicien de la commune de Trets.

Equipe du Parc : Frédéric FAISSOLLE, Directeur ; Aude MOTTIAUX, Responsable du Pôle communication et participation citoyenne ; Amandine CARRÉ, Responsable du Pôle administratif et financier ; Apolline HUILLERY, Chargée de mission Natura 2000.

Vu :
- Les statuts du syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de la Sainte-Baume ;
- La délibération du Conseil municipal de la commune de Pourrières du 05 juin 2026.

Le conseil municipal de Pourrières par délibération en date du 05 juin 2026, a procédé à l'élection des représentants titulaire et suppléant pour siéger au sein du comité syndical du Parc naturel régional de la Sainte-Baume comme suit :

Mme Ninuwé DESCAMPS, titulaire
M. Philippe HERON, suppléant

Le Comité Syndical, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré décide à l'unanimité :
- **DE PRENDRE** acte de la désignation des délégués énumérés ci-dessus
- **DE LES DECLARER** installés dans leurs fonctions de délégué titulaire et délégué suppléant

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Pour extrait certifié conforme

Le Président

Ollivier ARTUPHEL

Parc naturel régional de la Sainte Baume
syndicat mixte